

**REGION MARITIME  
COMMUNE D'AGOE-NYIVE 3**

**Session ordinaire du 28 août 2020**

**DELIBERATION N° \_\_\_\_\_ 2020/PAN/CA-N3/SG**

**Instituant et fixant les taux ou tarifs des taxes fiscales, les droits, produits, redevances et taxes non fiscales dans le ressort territorial de la commune de Agoè-Nyivé 3**

L'an deux mil vingt et le 28 août, le conseil municipal de la commune de **d'Agoè-Nyivé 3**, régulièrement convoquée en session ordinaire conformément aux dispositions de l'article 93 de la loi n° 2007-011 du 13 mars 2007 relative à la décentralisation et aux libertés locales, modifiée par la loi n°2018-003 du 31 janvier 2018 et la loi n°2019-006 du 26 juin 2019, s'est réuni dans la salle de délibération le **28 août 2020** sous la présidence de son maire, Monsieur **ADONKANU Yawo**.

A l'ordre du jour de la session est inscrit l'examen et l'adoption du projet de délibération instituant et fixant les taux ou tarifs des taxes fiscales, les droits, produits, redevances et taxes non fiscales dans la commune d'Agoè-Nyivé 3.

Etaient présents tous les onze (11) conseillers

Etaient absents 0

S'étaient excusés 0

Après vérification des présences et du quorum, le maire a procédé à la désignation du secrétaire de séance en la personne de Madame MENSAN Edo épse BOCCOVI.

Après ces formalités d'usage, le maire a repris la parole pour l'ouverture de la séance.

Il a d'abord remercié l'ensemble des conseillers présents, avant de rappeler le contexte dans lequel le projet de délibération a été élaboré. Ce contexte est marqué par une forte et légitime sollicitation des citoyens pour la réalisation des projets de développement. Il appartient à la mairie de se doter de moyens pour la mobilisation des ressources conséquentes. Il a ainsi résumé les défis à venir sans oublier les exigences de la commune de concevoir, planifier et mettre en œuvre les projets de développement identifiés à partir des besoins des populations et des différents acteurs.

Pour cela, le maire a invité l'ensemble des conseillers à procéder à une analyse objective des propositions à eux soumises afin d'adopter une délibération réaliste pouvant permettre la mobilisation de ressources conséquentes, compte-tenu des potentialités de la commune mais aussi des éventuelles contraintes auxquelles celle-ci pourrait faire face.

Il a conclu son propos introductif par des remerciements à l'endroit des conseillers avant de demander au secrétaire de séance de donner lecture complète du projet de délibération.

Suite à la présentation du projet de délibération, les conseillers municipaux ont procédé à son examen minutieux, taxe par taxe droit par droit, produit par produit, redevance par redevance avant son adoption.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**APRES AVOIR ECOUTE L'EXPOSE DU SUJET,**

**APRES EN AVOIR DEBATTU,**

Vu le code général des impôts,

Vu la loi n° 2007-001 du 08 janvier 2007 portant organisation de l'administration territoriale déconcentrée au Togo ;

Vu la loi n° 2007-011 du 13 mars 2007 relative à la décentralisation et aux libertés locales, modifiée par la loi n°2018-003 du 31 janvier 2018 et la loi n°2019-006 du 26 juin 2019 ;

Vu la loi n°2017-008 du 29 juin 2017 portant création des communes, modifiée par la loi n°2019-001 du 09 janvier 2019 ;

Vu la loi n°2018-025 du 20 novembre 2018 relative au livre des procédures fiscales ;

Vu le décret n° 2017-141/PR du 20 décembre 2017 fixant le ressort territorial des communes des régions des plateaux, centrale et de la Kara ;

Vu le décret n° 2017-144/PR du 22 décembre 2017 fixant le ressort territorial des communes des régions maritime et des savanes ;

Vu le décret n°2020-004/PR du 05 mars 2020 portant régime financier des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêt n°45/2019 du 17 juillet 2019 de la cour suprême portant proclamation des résultats définitifs des élections municipales du 30 juin 2019 ;

Vu l'arrêt n°52/2019 du 30 août 2019 de la cour suprême portant proclamation des résultats définitifs des élections municipales partielles du 15 août 2019 ;

Vu l'arrêté n°0100/MATDCL-SG-DDCL du 07 octobre 2029 portant publication des résultats des élections des maires et adjoints au maire des 5, 10, 11, 12, 13, 14 et 15 septembre 2019 dans les 117 communes du Togo, ensemble les textes qui l'ont modifié,

### DELIBERE :

**Article 1<sup>er</sup>** : Il est institué et fixé les taux ou tarifs des taxes fiscales, les droits, produits, redevances et taxes non fiscales ci-après dans le ressort territorial de la commune d'Agoè-Nyivé 3 :

#### A- TAXES FISCALES

##### 1. Taxe sur les spectacles

N°	TYPES DE SPECTACLES/APPAREILS	TAUX /TARIF (EN FCFA)	MODALITES DE PERCEPTION	SANCTIONS
1	Exploitation cinématographique	20% des recettes	Recouvrement par l'OTR dès le lendemain du jour de l'activité	Majoration de 20% des droits dus
2	Cirque	20% des recettes		
3	Attraction et jeux d'adresse	20% des recettes		
4	Dancing pour l'accès desquels il est exigé un prix d'entrée et dans lesquels il n'est servi aucune consommation	20% des recettes		
5	Course d'automobiles	20% des recettes		Majoration de 20% des droits dus
6	Course de chevaux	20% des recettes		
7	Jeux et spectacles forains	20% des recettes		
8	Spectacle de variétés, music-halls	20% des recettes		

9	Rencontres sportives	20% des recettes		
10	Théâtres et concerts	10% des recettes		
11	Autorisation exceptionnelle d'ouverture au-delà des heures légales : Cabarets et boîtes de nuit	10 000 par mois	Recouvrement par l'OTR à l'avance, le dernier jour du mois précédent celui pour lequel l'autorisation est délivrée	Majoration de 20% des droits dus
12	Autorisation exceptionnelle d'ouverture au-delà des heures légales : Cafés, bars	5 000 par mois		

## 2. Taxe sur les appareils automatiques procurant un jeu, un spectacle, une audition ou un divertissement

N°	TYPES D'APPAREILS	TARIFS EN FCFA	MODALITES DE PERCEPTION	SANCTIONS
1	Appareils automatiques procurant un jeu, un spectacle, une audition ou un divertissement	inférieur ou égal à 12000 par appareil par an	Recouvrement par l'OTR avant le 20 janvier par appareil exploité l'année précédente sur déclaration	Application des dispositions du code général des impôts

## B. PRODUITS, DROITS, REDEVANCES ET TAXES NON FISCALES

### 1. Taxes de voirie

N°	TYPES DE TAXES	TARIF EN FCFA	MODALITES DE PERCEPTION	SANCTIONS
1	Taxe annuelle dite de voirie	2% du revenu net cadastral des propriétés bâties à usage professionnel ou d'habitation locative 0,2% de la valeur vénale des propriétés non bâties à usage professionnel ou locatif	Recouvrement par l'OTR au plus tard le 30 mars de chaque année	Application des dispositions du code général des impôts

### 2. Taxe sur les pompes distributrices de carburants

N°	TYPES DE POMPES	TARIF EN FCFA	MODALITES DE PERCEPTION	SANCTIONS
1.	Pompe pour la distribution de carburants et autres produits pétroliers	2 500 Par pistolet Par mois	Au plus tard le 05 de chaque mois pour le montant dû le mois précédent	Pénalité de 10% sur le montant total dû, passé le délai de paiement

### 3. Redevances d'exploitation des carrières et des mines

N°	TYPES DE REDEVANCES	TARIFS EN FCFA	MODALITES DE PERCEPTION	SANCTIONS
1.	Redevance sur l'extraction et la vente sable	500 Par voyage de camion à 6 roues 1 500 Par voyage de camion à 10 roues	Tickets	1 000 FCFA en sus par ticket non payé

### 4. Taxe d'abattage et d'inspection sanitaire des animaux de boucherie

N°	TYPES D'ANIMAUX	TARIFS EN FCFA	MODALITES DE PERCEPTION	SANCTIONS
1.	Abattage et inspection sanitaire de bovin	3 000 Par tête	ticket	6 000 FCFA par tête en cas d'abatage sans inspection
2.	Abattage et inspection sanitaire d'ovin et de caprin	1 000 Par tête	ticket	2 000 FCFA par tête en cas d'abatage sans inspection
3.	Abattage et inspection sanitaire de porcin	1 500 Par tête	ticket	3 000 FCFA par tête en cas d'abatage sans inspection
4.	Abattage et inspection sanitaire de volaille	100 Par tête	ticket	200 FCFA par tête en cas d'abatage sans inspection

### 5. Taxe d'expédition, d'enregistrement et de légalisation des actes administratifs et d'état civil

#### *i. Etat civil (nationaux)*

N°	TYPES D'ACTES	TARIFS EN FCFA	MODALITES DE PERCEPTION
1.	Célébration de mariage en semaine et livret	15 000	Quittance livret
2.	Célébration de mariage en jour férié ou en week-end et livret	20 000	Quittance livret
3.	Extrait de certificat de mariage	1000	Timbre
4.	Extrait de naissance simple Extrait de naissance CNSS	500 1 000	Timbre
5.	Déclaration de naissance	0	
6.	Transcription d'acte de naissance	3 000 500	Quittance Timbre
7.	Copie intégrale d'acte de naissance ou de mariage	1000	Timbre
8.	Certificat de concubinage	9 000 1 000	Quittance Timbre

N°	TYPES D'ACTES	TARIFS EN FCFA	MODALITES DEPERCEPTION
9.	Renouvellement de livret de famille (sur présentation de l'ancien livret ou d'un certificat de perte)	10 000	-Quittance -Livret
10.	Extrait d'acte de décès	1 000	Timbre

**ii. Etat civil (étrangers)**

N°	TYPES D'ACTES	TARIFS EN FCFA	MODALITES DE PERCEPTION
1.	Célébration de mariage en semaine et livret	30 000	Quittance
2.	Célébration de mariage en jour férié ou week-end et livret	40 000	Quittance
3.	Extrait de certificat de mariage	1 000 4 000	Timbres Quittance
4.	Copie intégrale d'acte de naissance ou de mariage	1 000 4 000	Timbres Quittance
5.	Duplicata d'acte d'état civil	1 000 2 000	Timbres Quittance
6.	Extrait de bulletin de naissance ou de décès	1 000 1 000	Timbres Quittance
7.	Transcription de naissance ou de mariage	5 000	Quittance
8.	Déclaration de décès	2 000	Quittance
9.	Fiche individuelle	1 000 5 000	Timbres Quittance
10.	Actes individuels d'état civil	1 000 2 000	Timbres Quittance
11.	Certificat de domiciliation, de coutume et de célibat	1 000 6 000	Timbres Quittance
12.	Certificat de cohabitation	1 000 6 000	Timbres Quittance
13.	Certificat de concubinage	1 000 9 000	Timbres Quittance
14.	Certificat de résidence	500 2 500	Timbre Quittance
15.	Enregistrement d'actes de naissance pays étrangers	1 000 5 000	Timbres Quittance
16.	Transcription d'actes d'état civil	500 3 000	Timbres Quittance

**iii. Famille**

N°	TYPES D'ACTES	TARIFS EN FCFA	MODALITES DE PERCEPTION
1.	Fiche familiale	1 000 5 000	Timbres Quittance
2.	Actes individuels d'état civil	1 000 2 000	Timbres Quittance
3.	Fiche individuelle	1 000 2 000	Timbres Quittance
4.	Certificat de domiciliation	1 000 4 000	Timbres Quittance
5.	Certificat de déménagement	1 000	Timbres
6.	Certificat de succession et de libéralité	7 000	Timbres

7.	Certificat de coutume	1 000 4 000	Timbres Quittance
8.	Certificat de célibat	1 000 4 000	Timbres Quittance
9.	Certificat de concubinage	1 000 4 000	Timbres Quittance
10.	Certificat de non remariage	2 000	Timbres
11.	Certificat du déménagement (vers un pays étranger)	2 000	Timbre
12.	Certificat de cohabitation	1 000 4 000	Timbre Quittance
13.	Certificat de salaire unique	1 000 2 000	Timbres Quittance
14.	Certificat de vie	500	Timbre
15.	Attestation de personne à prévenir, parentale, maritale	1 000	Timbre
16.	Attestation de dot	1 000	Timbre

#### iv. Légalisation

N°	TYPES D'ACTES	TARIFS EN FCFA	MODALITES DE PERCEPTION
1.	Vente de carnet de certificat d'origine des produits d'exportation	25 000	Quittance
2.	Légalisation de certificat d'origine des produits d'exportation	5 000	Timbre
3.	Légalisation de procuration pour succession, libéralités et autres	1 000	Timbre
4.	Légalisation de dépôt de signature	10 000	Quittance
5.	Légalisation d'acte de gérance de société	25 000	Quittance
6.	Légalisation de statuts ou de règlement intérieur d'établissement	5 000	Timbre
7.	Légalisation de statuts de société	500 / Page	Timbre
8.	Légalisation d'attestations de CNSS, de non faillite, de CCIT, d'inspection du travail	1 000	Timbre
9.	Légalisation de bilan états financiers de sociétés	500 / page	Timbre
10.	Certification de copie conforme de diplômes, attestations, carte d'identité, passeport, certificat de nationalité, bulletins de paie, relevé de note, actes de naissance, acte de mariage, acte de décès	500	Timbre
11.	Attestation de personne à prévenir, parentale, maritale	1 000	Timbre
12.	Certificat de vie	500	Timbre
13.	Certificat de salaire unique	1 000	Timbre
14.	Certificat de déménagement	1 000	Timbre
15.	Acte de vente, de bail et d'achat (transactions mobilières et immobilières)	2 000	Timbre
16.	Autres certifications de copie conforme	500 Par page	Timbre
17.	Légalisation d'actes notariés	1000	Timbre

N°	TYPES D'ACTES	TARIFS EN FCFA	MODALITES DE PERCEPTION
		4000	Quittance
18.	Légalisation d'acte de gérance de société	2 000 5 000	Timbre Quittance
19.	Procuration pour succession, libéralités et autres	1 000	Timbre
20.	Légalisation de statuts /règlement intérieur d'association/ procès-verbal.	5 000	Timbre
21.	Légalisation de Procès-verbal d'association	1 000	Timbre
22.	Certification matérielle de statuts d'association	500 / Page	Timbre
23.	Attestation de localisation	1 000 9 000	Timbre Quittance
24.	Actes de vente, de bail et d'achat (transactions mobilières et immobilières)	5 000	Timbre

## 6. Droits de stationnement et parking

N°	TYPES DE VEHICULES	TARIFS EN FCFA	MODALITES DE PERCEPTION	SANCTIONS
1.	Taxi-moto	100 Par jour	Ticket	Majoration égale au double du tarif en cas de non paiement constaté lors d'un contrôle
2.	Tricycles	150 Par jour	Ticket	
3.	Taxi de 5 places desservant la commune et les localités périphériques	150 Par sortie	Ticket	
4.	Taxi, camionnettes, bâchés et minibus de 09 à 15 places	200 Par sortie	Ticket	
5.	Cars et bus de plus de 15 places	500 Par sortie	Ticket	
6.	Camion de moins de 12 tonnes	1 000 Par sortie	Ticket	
7.	Camions de plus de 12 tonnes	1 500 Par sortie	Ticket	
8.	Taxi de 5 places desservant la commune et les localités périphériques	150 Par entrée	Ticket	
9.	Taxis, camions, bâchées et minibus de 9 à 15 places	200 Par entrée	Ticket	
10.	Cars et bus de plus de 15 places	700 Par entrée	Ticket	
11.	Camion de moins de 12 tonnes	2 000 Par entrée	Ticket	
12.	Camion de plus de 12 tonnes	3 000 Par entrée	Ticket	
13.	Parking public Voiture moto	100 Par heure	Ticket	
14.	Parking réservé (location sur le domaine public)	300 Par m <sup>2</sup> par mois	Par quittance au plus tard le 5 de chaque mois	
15.	Parking réservé (location d'une portion de la voie publique)	10 000 Par mètre linéaire par mois	Par quittance au plus tard le 5 de chaque mois	

## 7. Taxes ou redevances en matière d'urbanisme et d'environnement

N°	TYPES DE TAXES OU REDEVANCES	TARIFS	MODALITES DE PERCEPTION
1.	Permis de construire	100 / m <sup>2</sup>	Quittance
2.	Duplicata du permis de construire	10 000	Quittance
3.	Certificat d'urbanisme	30 000	Quittance
4.	Duplicata du Certificat d'urbanisme	10 000	Quittance
5.	Déclaration des travaux	10 000	Quittance
6.	Autorisation de démolition d'immeuble	25 000 Par niveau	Quittance
7.	Certificat administratif	Si le prix de vente ≤ 1 000 000 = 25 000	Quittance
		Si le prix de vente > 1 000 000 = 50 000	
8.	Avis d'enquête commodo et incommodo	50 000	Quittance
9.	Duplicata du certificat administratif	10 000	Quittance
10.	Avis d'enquête publique	10 000	Quittance
11.	Affirmation de contrat de vente de terrain	2 000 / copie	Timbre
12.	Attestation de non occupation de la voie publique par les stations-services	2 000	Timbre
13.	Autorisation d'évacuation d'eaux fluviales dans un caniveau	25 000 ?	Quittance
14.	Permis de clôture	20 000	Quittance

#### 8. Taxes d'inspection sanitaire des produits alimentaires

N°	TYPES DE TAXES	TARIFS EN FCFA	MODALITES DE PERCEPTION	SANCTION
1.	<b>Taxes d'inspection sanitaire des produits alimentaires</b>	2 000	Quittance	50% du tarif en cas du non-paiement

#### 9. Redevances de vidange et de curage des caniveaux et de fosses septiques

N°	TYPES DE VIDANGES ET DE CURAGES	TARIFS EN FCFA	MODALITES DE PERCEPTION	SANCTION
1.	Vidange de fosses septiques par les services de la commune	25 000	Quittance	
2.	Vidange de fosses septiques par des services autres que ceux de la commune	5 000 / voyage	Quittance	20 % pour défaut de déclaration

#### 10. Produits de concessions dans les cimetières

N°	TYPES DE PRODUITS	TARIFS EN FCFA/TAUX	MODALITES DE PERCEPTION	SANCTION
1.	Produits d'inhumation	30 000	Quittance sur autorisation	20% pour défaut d'autorisation
2.	Produits d'exhumation	30 000	Quittance sur autorisation	20% pour défaut d'autorisation
3.	Achat de parcelle de terre pour les caveaux	20 000 / m <sup>2</sup>	Quittance	-
4.	Construction de tombe	68 000 / tombe	Quittance	-



N°	TYPES DE PRODUITS	TARIFS EN FCFA/TAUX	MODALITES DE PERCEPTION	SANCTION
5.	Redevance à verser sur le coût de construction de tombe	20 % du coût de construction	Quittance	-
6.	Autorisation de réfection de tombe	5 000	Quittance	20% pour défaut d'autorisation
7.	Elévation de tombe	15 000	Quittance	20% pour défaut d'autorisation
8.	Transfert de corps	10 000	Quittance	

### 11. Produit des amendes

N°	TYPES D'INFRACTIONS	TARIFS	MODALITES DE PERCEPTION
02	Défaut de WC dans une maison	7 000 / mois	Quittance
03	Défaut de douche	5 000 / mois	Quittance
04	Défaut de puisard	5 000 / mois	Quittance
05	Défaut de désherbage des alentours de maison	5 000	Quittance
06	Défaut de balayage	5 000	Quittance
07	Obstruction de caniveaux	30 000	Quittance
08	WC mal entretenu	10 000	Quittance
09	WC en état défectueux	10 000	Quittance
10	WC sans couvercle	10 000	Quittance
11	WC sans porte	10 000	Quittance
12	WC sans toit	10 000	Quittance
13	Puisard sans couvercle	15 000	Quittance
14	Puisard non conforme (claie, paille et autre)	15 000	Quittance
15	Puisard sur la voie publique	20 000	Quittance
16	Puisard sans dalle	20 000	Quittance
17	Puisard défectueux	10 000	Quittance
18	Puisard débordant d'eaux usées	15 000	Quittance
19	Jets d'eau usée sur la voie publique	5 000	Quittance
20	Ramassage de sable sur la voie publique	50 000	Quittance
21	Eau usée de piscine mal entretenue	50 000	Quittance
22	Installation de sanitaires mal situées par rapport au point d'eau (puits) à la cuisine, chambre à coucher, aux logements voisins	10 000	Quittance
23	Gites larvaires positifs	10 000	Quittance
24	Enfouissement des ordures et matières excrémentielles	10 000	Quittance
25	Défécation dans la nature (retenue d'eau, terrain non bâti, espace vert...)	5 000	Quittance
26	Dépotoir sauvage	10 000	Quittance
27	Animaux sans enclos/animal	3 000 / animal	Quittance
28	Défaut de permis de construire, d'aménagement étages ou de démolition	50 000 Par niveau	Quittance
29	Droits de fourrière d'équités et de bovins / tête / jour	3 000	
30	Droits de fourrière d'ovins, de caprins et de porcins/ tête / jour	2 000	Quittance avant récupération

N°	TYPES D'INFRACTIONS	TARIFS	MODALITES DE PERCEPTION
31	Droits de fourrière des véhicules et autres objets/jour	5 000	
32	Produit de la vente des animaux, véhicules et autres objets mis en fourrières	Vente aux enchères publiques	Quittance après la vente
33	Défaut de carte de santé	5 000	Quittance
34	Carte de santé expirée	3 000	Quittance
35	Défaut de protection des denrées alimentaires	2 000	quittance
36	Défaut de port de blouse (pour les manipulateurs d'aliments)	2 000	Quittance
37	Insalubrité dans un bar ou restaurant (eau lavage, verres cassés et autre)	10 000	Quittance
38	Fumage de poissons à domicile ou agglomération	2 000 Par mois	Quittance
39	Vente de produits alimentaires avariés	10 000	Quittance

## 12. Taxes de marchés

N°	TYPES D'OCCUPATIONS	TARIFS EN FCFA	MODALITES DE PERCEPTION	SANCTION
01	Droit de places sous hangar	200 /Jour	Ticket	50% du tarif en cas de non-paiement
02	Droit de places au sol	100 / Jour	Ticket	
03	Vendeur ambulant	200 / Jour	Ticket	
04	Salon de coiffure et de couture	200/ Jour	Ticket	
05	Cafétéria	300 /Jour	Ticket	50 % du tarif en cas de non-paiement
06	Moulin dans le marché	300 / Jour	Ticket	
07	Douches et toilettes	300 /Jour	Ticket	
08	Sortie de bêtes	100 / Jour	Ticket	
09	Entrée de bêtes	100 / jour	Ticket	
10	Charbon de moins de 50 kg	100 / Jour	Ticket	
11	Charbon de plus de 50 kg	200 / Jour	Ticket	
12	Gingembre sac de moins de 50 kg	100 /Jour	Ticket	
13	Gingembre de plus de 50 kg	200 /Jour	Ticket	
14	Piment sac de moins de 50 kg	100/ Jour	Ticket	
15	Piment sac de plus de 50 kg	200 /Jour	Ticket	
16	Voandzou sac de moins de 50 kg	100/Jour	Ticket	
17	Voandzou sac de plus de 50 kg	200 /Jour	Ticket	
18	Savon kpévidi sac de moins de 50 kg	100/Jour	Ticket	
19	Savon kpévidi sac de plus de 50 kg	200 /Jour	Ticket	
20	Bidon d'huile de 25 litres (4 b)	100/Jour	Ticket	
21	Bidon d'huile de 50 litres (2 b)	100 /Jour	Ticket	
22	Calebasse d'igname	200/Jour	Ticket	
23	Bassine de patate douce	100 /Jour	Ticket	

N°	TYPES D'OCCUPATIONS	TARIFS EN FCFA	MODALITES DE PERCEPTION	SANCTION
24	Cossette sac de 50 kg	100 /Jour	Ticket	
25	Déchargement de fruits	2500 / voyage	Ticket	

### 13. Taxes d'encombrements de voies publiques

N°	TYPES D'OCCUPATIONS	TARIFS EN FCFA	MODALITES DE PERCEPTION	SANCTION
01	Etalage en bordure des rues (dans la limite de 4 m <sup>2</sup> )	200 Par jour	Ticket	50% du tarif en cas de non-paiement
02	Kiosques, échoppes, et Conteneurs dont la surface ne dépasse pas 12 m <sup>2</sup>	1 500 Par mois	Paiement au plus tard le 05 de chaque mois par quittance	50% sur le montant total dû, passé le délai de paiement
03	Kiosques, échoppes, et Conteneurs de surface supérieure à 12 m <sup>2</sup>	300 / m <sup>2</sup> / mois		
04	Implantation de panneaux, totems, pré-enseignes (plaque d'indication) publicitaires sur la voie publique	15 000 pour frais d'autorisation	Quittance préalablement à toute implantation	20% du montant l dû, en l'absence d'autorisation ou passé le délai de paiement
05	Occupation de la voie publique par les ateliers de menuiseries (métalliques, bois, aluminium), garages (mécaniciens, tôliers, électriciens), ou extensions de commerces ou de stations-services	300 / m <sup>2</sup> / mois	Paiement au plus tard le 05 du mois suivant le mois dû	
06	Terrasse de café, bar, restaurant	300 Par m <sup>2</sup> , par mois		
07	Veillée funèbre avec occupation de la voie publique	7000 / jour	Quittance avant autorisation	
08	Installation de palissade de chantier	≤ 1 mois = 25 000 / mois >1 mois = 50 000 / mois	Quittance avant autorisation	20% du montant dû
09	Défaut d'autorisation d'installation de chantier et du non-respect du délai de dépôt de matériaux	5 000 / jour	Quittance	
10	Véhicule mal garé, stationnement interdit, défaut d'autorisation d'exposer les véhicules	5 000 / véhicule / jour	Quittance	
11	Traversée par tranchée de la voie publique par les réseaux des entreprises privées	30 000	Quittance avant autorisation	

#### 14. Taxe sur la publicité (TSP)

N°	TYPES DE PUBLICITE	TARIFS EN FCFA	MODALITES DE PERCEPTION	SANCTION		
<b>Affiches (validité 30jours)</b>						
01	Jusqu'à 0,5 m <sup>2</sup>	200 Par affiche	Par quittance sur déclaration	50% FCFA en cas d'affichage non déclarée		
02	De 0,5 m <sup>2</sup> à 1 m <sup>2</sup>	300 Par affiche				
03	Surface supérieure à 1 m <sup>2</sup>	400 Par m <sup>2</sup> ou				
<b>Inscription publicitaire</b>						
04	Défaut de plaque d'identification	15 000	Par quittance au plus tard le 31 mars de chaque année sur déclaration	10% du montant dû, en cas de déclaration tardive ;  10% du montant dû en cas de non déclaration ;  10% du montant dû en cas de retard de paiement ;		
05	Panneaux non lumineux, non éclairé	≤ 4m <sup>2</sup> = 10 000 / an, >4 m <sup>2</sup> = S * 2 500				
06	Enseigne non lumineuse	≤ 4m <sup>2</sup> = 10 000 / an, >4 m <sup>2</sup> = S * 2 500				
07	Enseigne lumineuse	≤ 4m <sup>2</sup> = 20 000 / an, >4 m <sup>2</sup> = S * 5000				
08	Totem	10 000 Par m <sup>2</sup> par an				
09	Clôture et Bâtiment	2 500 / m <sup>2</sup> / an				
10	Véhicule	20 000 / an				
11	Tricycle	15 000 / an				
12	Supports amovibles	5 000 / m <sup>2</sup> / an				
13	Banderoles	2 000 par face				
14	<b>Publicité sonore</b>					
15	Animation et criée	200 Par jour			Ticket	-
16	Véhicule sonore simple	5000 / jour			Quittance	20%
17	Campagne promotionnelle simple devant boutiques, magasins, mini-stand	10 000 / jour			Quittance	
18	Campagne promotionnelle sonore à grande animation, caravane	50 000 / Jour	Quittance			
19	Campagne d'évangélisation	10 000 / Jour	Quittance			
20	Cérémonie des cultes vodous	10 000 / Jour	Quittance			
21	Procession, cortège et défilé à caractère non lucratif	3 000 / Jour	Quittance			
22	Cortège et défilé à caractère lucratif	7000 / Jour	Quittance			

**15. Produits de location de terrain (PLT)**

N°	TYPES DE PRODUITS	TARIFS En FCFA	MODALITES DE PERCEPTION	SANCTION
01	Location de terrain public	300 Par m <sup>2</sup> , par mois	Par quittance au plus tard le 5 de chaque mois	20% en cas de retard de paiement

**16. Produits de location de boutiques (PLB)**

N°	TYPES DE PRODUITS	TARIFS En FCFA	MODALITES DE PERCEPTION	SANCTION
01	Location de boutiques	10 000 / mois	Par quittance au plus tard le 5 de chaque mois	20% en cas de retard de paiement
02	Location de salle	10 000 / jour	Quittance	-

**17. Redevance d'occupation du domaine public**

N°	TYPES D'OCCUPATIONS	TARIFS EN FCFA	MODALITES DE PERCEPTION	SANCTION
01	Ateliers de menuiseries (métalliques, bois, aluminium), garages (mécaniciens, tôliers, électriciens)	300 /m <sup>2</sup> /mois	Par quittance au plus tard le 05 du mois suivant celui dû	10% du montant dû, passé le délai de paiement
02	Kiosques, échoppes et conteneurs (dans la limite de 12 m <sup>2</sup> )	2 000 par mois		
03	Kiosques et échoppes (au-delà de 12 m <sup>2</sup> )	300 / m <sup>2</sup> / mois		
04	Bars, restaurants	300 / m <sup>2</sup> /mois		
05	Lavage de véhicules sur le domaine public	5 000 par mois		
06	Groupe électrogène, Transfo 60 KVA	60 000 / an		
	Groupe électrogène 80 KVA	120 000 / an		
07	Shop des stations-services	5 000 / mois (60 000 /an)		
08	Guichet automatique des banques	100 000 / an		
09	Autres occupations permanentes	300 / m <sup>2</sup> / mois		
10	Autres occupations temporaires	500 / m <sup>2</sup> / jour	Ticket	-

**18. Taxes et redevances diverses ou recettes assimilées**

N°	TYPES DE TAXES	TARIFS EN FCFA	MODALITES DE PERCEPTION	SANCTION
01	Taxe de séjour dans les hôtels et auberges	200 par nuitée	Par quittance sur déclaration au plus tard le 5 du mois suivant	50% du montant dû en cas de retard
02	-Pilonne de réseaux (frais d'autorisation)	100 000	Quittance	10% du montant dû en cas de retard ou d'impayé
	-Pilonne de réseau (Avis de taxe)	10 000 / mois		

**Article 2:** La mise en recouvrement des droits, produits, redevances et taxes visés à l'article 1<sup>er</sup> prend effet dès approbation de la présente délibération par les autorités compétentes.

**Article 3 :** Le conseil municipal autorise le maire à exécuter la présente délibération.

Fait et délibéré, les jours, mois, an et lieu que dessus pour servir et valoir ce que de droit.

Pour le Conseil Municipal,

**Le maire**

**Yawo ADONKANU**

Vu et certifié conforme,  
Contrôle de légalité  
Exercé à Agoè-Nyivé, le.....

**Le préfet d'Agoè-Nyivé**

**Le Colonel Hodabalo AWATE**

**VU ET APPROUVE,**

Le...  
**Le Ministre de l'Economie  
et des Finances**

**VU ET APPROUVE ,**

Le...  
**Le Ministre de l'Administration  
Territoriale, de la Décentralisation  
et des Collectivités Locales**

**Sani YAYA**

**Payadowa BOUKPESSI**